

## Edito

### L'incertitude en santé...

Le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) a été créé en 1983 par François MITTERAND pour essayer de répondre aux **incertitudes éthiques** engendrées par les progrès scientifiques et techniques de la médecine et de la biologie: « la science avance plus vite que l'homme... et la médecine et la biologie modernes, cherchent des raisons que la seule raison ne parvient pas toujours à trouver ». Depuis, les lois de bioéthique se sont centrées sur trois questionnements ou incertitudes essentielles: l'origine de la vie, l'intégrité du corps humain et l'utilisation des données nominatives et génétiques.

Les débats publics actuels sur l'éthique sont l'expression démocratique de ces **incertitudes**.

- ◆ Une **définition de la vie** (biologique, intellectuelle, spirituelle...) de l'homme est-elle possible ?
- ◆ Une **définition de la mort**, autre que par la négative l'est-elle tout autant ? L'inexpérience obligée de notre mort est l'archétype de **l'incertitude fondamentale**, qui nous conduit à émettre toutes sortes d'hypothèses... aussi bien qu'aucune.

La **fin de vie**, dont les limites chronologiques et spirituelles sont malgré tout incertaines, a fait l'objet de lois destinées à nous aider à identifier et adapter des repères, nécessaires au respect de la dignité ontologique de l'homme. Ces lois sur la fin de vie et les droits des malades (Kouchner, Léonetti) sont celles d'une incertitude acceptée, dans les limites de l'humain. Les incertitudes sur les modalités de prise en charge de la fin de vie restent multiples,

et au-delà des lois, nous montrent à quel point chaque situation qui se reproduit est différente.

**L'obstination déraisonnable** (acharnement thérapeutique) y est refusée au bénéfice de « l'homme global » dans sa plénitude physique et spirituelle. L'incertitude se traduit ici en langage de rigueur, respect, dialogue, responsabilité, collégialité, confiance, accompagnement,... même si le « double effet » des médicaments sédatifs utilisés pour lutter contre la douleur et l'anxiété, laisse une autre marge **d'incertitude**, qui repose sur l'intentionnalité, toujours insondable, de la prescription.

L'incertitude se loge aussi dans le **pronostic**, qui reste l'acte médical le plus difficile. Basé sur des données statistiques inhérentes à une population, il ne dira jamais avec certitude si le patient se situe à droite ou à gauche du curseur. **L'incertitude en santé, c'est connaître le risque mais être incapable de le prévoir.**

Se posent enfin, entre autres, les questions du **droit à la mort** en particulier en phase terminale: ultime liberté de l'homme-dieu? Responsabilité revendiquée dans un moment de vraie lucidité? Nécessaire respect de sa dignité? Expression de son autonomie et de sa volonté?... du **sens de l'agonie**, de l'équilibre entre **qualité de vie** et **durée de vie**, qui sont essentielles...

Incertain et acte médical sont intimement liés, en particulier en fin de vie, où des situations « **limites** » côtoient des situations « **exceptionnelles** » et des situations « **banales** » qui n'en demeurent pas moins toutes uniques.



### L'incertitude en santé...



### Dossier du mois La vieillesse

P2

L'incertitude en médecine ne peut se garder pour soi, elle doit être partagée avec le malade, sa famille, l'équipe de soins... et nos étudiants, bien sûr : **nous devons développer une pédagogie de l'incertitude, c'est une des expressions de notre humanité.** « Dire l'incertain » doit se substituer aujourd'hui au « non

dire », au « tout dire » et au « mal dire » et peut réorganiser la communication médicale, dans la mesure où elle est bienveillante et supportable.

Au fond, la question est : « **Comment rendre notre incertitude fondamentale, humainement acceptable ?** »

**D. Grimaud**

*Professeur d'Anesthésie Réanimation, Président de l'Espace Ethique Azuréen  
Responsable du Département Ethique,  
Philosophie, Sciences Humaines de la Faculté de Médecine de Nice*

Présentée au colloque "Incertain" MSHS  
Sud Est, Université de Nice Sophia Antipolis  
23, 24 juin 2014

## La vieillesse

### Sa représentation dans l'art pictural

La représentation de la vieillesse en peinture est là pour nous signifier ce rappel à l'ordre du temps, tel un terrible miroir. La peinture permet d'inscrire dans le temps, de figer dans la matière vivante, une image mêlée au ressenti du peintre, ornée d'allégories, de symboles et d'imagerie. Les représentations iconographiques de la vieillesse, proposent différents points de vues, interprétations et ressentis du vieillard.

Il y a le beau vieillard, dépeint avec de belles rides pleines sur un teint radieux doté d'yeux pétillants rehaussés de pommettes rondes et rosées, et d'une barbe blanche éclatante. Il est assis dans son fauteuil, tel un vieux sage qui jouit

des dernières périodes sereines de sa vie. Un vieillard bienveillant, un de ceux dont on aurait adoré, enfant, grimper sur les genoux pour y être bercé par une histoire d'une voix douce et grave.

Il y a aussi le petit vieux, tout fripé à l'allure courbée, cassée, et probablement cassante, appuyé sur sa canne. Son visage peut-être tuméfié, déformé par un nez crochu orné d'un beau poireau, un œil davantage fermé sur l'autre, et souvent un membre abîmé par quelque événement de la vie, et une peau rugueuse et verdâtre. Une succession d'éléments qui nous amène à penser qu'il n'est plus en pleine possession de tous ses moyens physiques et par

extrapolation, psychiques, et que c'est un « être pour la mort » comme l'a défini Hegel. Une image glaçante, une facette de l'être humain que nous n'aimons pas regarder, que nous préférerions même oublier car elle pourrait nous amener au rejet, voire au dégoût. En tout cas une image au fort potentiel d'identification dont on aimerait échapper. De ces deux représentations caricaturales de la vieillesse, on peut donc distinguer.

Une représentation positive: splendeur et sérénité.

Une représentation négative, repoussante voir abjecte, prélude à la décrépitude et à la mort.

#### 1.1. Représentation positive

« *Allégorie de La Prudence* », est une toile du maître vénitien Titien (1488-1576) qui retrace les 3 grands âges de l'Homme : la jeunesse, la maturité et la vieillesse. Elle retrace par là même également les trois générations : le Grand-Père, le père et le fils. Les trois âges sont chacun appuyés par une figure animale, une forme de mise en lumière des caractéristiques de chaque étape de la vie : le loup pour l'ancien, le lion pour l'adulte et le chien pour le jeune.

La figure de l'ancien qui nous est proposée ici, est positionnée à gauche de la composition. Dans notre regard et nos habitudes de lecture occidentale, nous débutons par la gauche. Nous entamons donc la lecture par le vieillard. Même s'il n'est ni placé au centre, ni placé dans la lumière, et qu'il demeure être le seul dans l'ombre, c'est par lui que la lecture commence. Il a un air sérieux et soigné, le regard perçant et une barbe blanche scintillante. On est loin d'un vieillard

en décomposition à l'article de la mort, mais bien plus proche d'un ancien, bien à sa place et en pleine possession de ses moyens, auprès duquel la jeunesse va pouvoir puiser expérience et sagesse. Davantage en retrait par rapport aux 2 autres personnages, légèrement dans l'ombre, il se fait discret mais sa présence n'en est pas des moindres. Il est là et soutient la scène. Titien lui attribue la figure du loup, et par là les caractéristiques particulières et



symboliques de cet animal : les vertus de protection mais aussi de destruction ; une fonction symbolique de justice, l'image du vieux, sage et juste.

Ainsi, Dieu aurait créé les fauves qui peuplent la terre dans le but de punir les hommes qui seraient coupables d'impiété : aux habitants de Jérusalem qui avaient refusé de se convertir, il aurait envoyé "le loup du désert" pour les décimer.

Nous pouvons retrouver l'image du vieux sage, grisonnant et beau, bien portant et l'œil vif dans des toiles telles que « la mort de Socrate » par Jacques-Louis David ou par Jean Antoine Watteau : (voir ci-contre)

C'est l'éloge du vieux philosophe condamné à mourir. Bien que d'un âge avancé, Socrate est dépeint ici, proche de ses 70 ans, il est représenté en majesté, viril et beau, alors qu'il était décrit



comme très laid par Platon. La peinture d'histoire ayant un devoir de mémoire, les peintres lui rendent hommage dans une splendeur laudative. Par ce biais il marque nos mémoires comme un philosophe contraint à mourir par la peine de mort de son époque, boire la ciguë, dans une forme physique encore proche de celle d'un apollon ou d'un Dieu du stade Olympique, baigné dans la lumière de son charisme. Nous nous retrouvons face à une belle image de la vieillesse, celle de la glorification de la sagesse et de la vie spirituelle.

## 1.2. Représentation négative

Ces deux peintures de Francisco de Goya (1746-1828), espagnol et peintre à la cour, auteur de beaucoup de tableaux de commande, sont de sa production particulière. Il s'agit des tableaux « Les vieilles » et « Deux vieillards mangeant de la soupe ».

Sur l'un la décrépitude féminine, dans une vieillesse vêtue de luxe. Sur l'autre, la déliquescence masculine mais humblement vêtue. Nous noterons des similitudes concernant l'image de la vieillesse que nous donne le peintre :

Tout d'abord, il nous propose une gamme de couleurs plutôt sombres et grisonnantes qui amplifient cette



ambiance de tristesse et de solitude. Dans chacune de ces toiles il attribue un premier et un deuxième rôle. Le personnage principal est décrit dans son action. La femme coquette, caractère féminin qui persiste avec l'âge, se regarde dans un miroir. L'homme, lui, est montré vêtu de façon beaucoup plus simple et dans une action où il subvient à un besoin vital, mais ordinaire : il se nourrit. Et à côté de ces personnages se trouve un autre du même sexe, qui accompagne la scène, mais qui est encore plus ravagé que le personnage principal. Et l'attention du spectateur va vers ce deuxième rôle qui a une apparence proche de la faucheuse, et qui fait office de miroir avec la mort. La présence de ce deuxième personnage accentue l'effet d'isolement et d'ambiance à la limite du morbide de la scène. Sans pousser très

loin nos ressentis, on y devine presque grouiller des vers ou autres insectes à connotation morbide. Et voici comment l'œil du spectateur a été renforcé par une information, pour ensuite se focaliser à nouveau sur le personnage principal, mais cette fois-ci teinté, contaminé, par le personnage accompagnant.

**Ainsi, qui que nous soyons, quelles que soient nos richesses accumulées, le rang social auquel nous appartenons, quelle que soit l'image que l'on donne de soi et celle qui est perçue, voire représentée par les autres, avec l'érosion du temps, nous sommes tous égaux dans notre finitude.**

**A. Quaderi**

*Professeur des Universités, Directeur du  
Département de Psychologie - Laboratoire  
LAPCOS Université de Nice Sophia Antipolis*

**C. Duchêne**

# La dignité

## ...en trop peu de mots pour le dire.

Le mot de DIGNITÉ occupe aujourd'hui autant nos conversations quotidiennes, que les grands discours voulant faire date, ou nos moments intimes de réflexion. Ce « trop usage » voire « mésusage » risque d'en avoir dilué le sens, l'a parfois banalisé et lui a souvent fait perdre sa dimension « essentielle » dont nous percevons tous la force sémantique, humaine et spirituelle.

C'est pourquoi ce mot interpelle l'éthique ; il n'est pas banal : il exprime LA revendication de LA condition humaine. Bien plus, il est la « vérité polyphonique de l'humanité que l'on ne peut enfermer dans une définition (M.J Thiel).

Le concept de dignité unifie les hommes mais pointe leurs différences : fragilités, vulnérabilités, inégalités de toute nature...tout en réclamant d'eux une exigence individuelle et collective hors du temps et de l'espace :

- > Puis-je perdre ma dignité, l'estime de moi-même ? Peut-on me la faire perdre ?
- > Puis-je retirer ou ne pas reconnaître la dignité de l'autre ?

Mais comment exprimer les différents sens du mot « dignité » tout en courant le risque d'être incomplet voire inexact ?

**J.Ricot de façon très simple mais très claire, distingue trois pistes :**

**1 - la dignité au sens ontologique,** c'est-à-dire fondamental, tel qu'il est défini dans le préambule de la « Déclaration universelle des droits de l'homme » de 1948 : « Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine

et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice, et de la paix dans le monde... »

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. »

La dignité est donc une valeur intangible, absolue et inconditionnelle de la personne humaine.

« Nul n'a le pouvoir de renoncer à sa dignité, ni d'ignorer celle de l'autre, car elle ne dépend ni de l'idée que l'on se fait de soi-même, ni du regard posé par et sur autrui » J.Ricot.

**2 - la dignité « élégance »** qui veut épargner à autrui, par décence, le spectacle de ses propres maux.

Je ne veux pas être un poids pour l'autre, je suis stoïque et silencieux dans l'épreuve, je cultive pudeur et discrétion. Cette dignité subjective est cependant ancrée sur l'image narcissique que l'on a de soi-même, à l'opposé de sa dimension ontologique, et pourrait nous faire (ou lui faire) retirer sa dignité à celui qui n'y arrive pas.

**3 - la dignité / liberté** nous fait remonter à 1789 : « liberté, égalité, fraternité ». Elle rejoint d'une certaine manière la dignité ontologique, mais y rajoute la notion de « revendication d'un droit » au nom d'une liberté qui peut vouloir s'exercer jusqu'à son stade ultime : droit au suicide, droit à l'euthanasie, droit sur la vie et la mort.

Il n'en reste pas moins que la dignité de l'homme reste l'expression anthropologique de sa liberté fondamentale.

Dans le domaine de la Bioéthique, la

notion de dignité s'exprime entre autres à travers l'indisponibilité, l'invulnérabilité et la non patrimonialité du corps humain (prélèvements et greffe d'organes), le respect des 4 principes fondamentaux d'autonomie, de bienfaisance, de non malfaisance et d'équité, et dans la quête, le respect et le recueil du consentement libre et éclairé du patient.

**En conclusion avec Montaigne,** on pourrait dire que la dignité est une réponse par un devoir d'humanité, culturel et civilisationnel, à notre instinct naturel d'inhumanité. M.J Thiel le rejoint en ajoutant que c'est la mise en œuvre éthique pour chacun, de son humanité dans les limites du « seulement humain » toujours à distance de l'idéal.

L'ampleur du sens du mot dignité explique ces définitions par contournement, et c'est Hannah Arendt qui aura le dernier mot : « On sait plus ce que l'on rejette que ce que l'on accepte à travers ce terme de dignité : on s'accorde plus sur ce que la conscience réprouve que sur ce que la conscience approuve, évitant toute définition positive de la dignité, de crainte de « durcir en mots l'essence vivante de la personne. »

### Professeur D. Grimaud

Professeur d'Anesthésie Réanimation, Président de l'Espace Ethique Azuréen  
Responsable du Département Ethique, Philosophie, Sciences Humaines de la Faculté de Médecine de Nice

### Références :

- > M.J. Thiel : Au nom de la dignité de l'être humain. Bayard Ed., 2013
- > J. Ricot : Dignité et euthanasie, Pleins feux (Diffusion PUF) ; 2003

*Adieu -  
au delà du brouillard,  
un brouillard plus profond.*

*Mitsuhashi Takajo*



Président : Pr. Dominique Grimaud  
grimaud.d@gmail.com  
espace-ethique-azureen@chu-nice.fr